



LES COMPTEURS D'EAU

75 000 \$

POUR COMPTER... LA RÉCLAMATION

La Ville de Montréal retient les services professionnels de deux firmes privées d'experts au coût de 75 000 \$ pour se pencher sur la réclamation de 34 millions de dollars de GÉNIEau à la suite de l'annulation du contrat des compteurs d'eau.

Marilou Séguin

seguinm@ruefrontenac.com

Le recours aux services de la firme KPMG, pour une somme de 50 000 \$, et à ceux du Groupe Axor inc., pour un montant de 25 000 \$, a été autorisé par la directrice, affaires juridiques, affaires civiles le 27 juillet.

La décision, prise deux semaines après la réception de la réclamation du consortium, indique que l'analyse de la demande nécessite «l'éclairage d'experts chevronnés».

«La complexité du dossier et les enjeux monétaires impliqués rendent indispensable le recours aux services d'experts externes pour permettre aux avocats de la Ville de vérifier le bien-fondé des pré-

tentions monétaires du consortium GÉNIEau», peut-on lire dans le sommaire décisionnel.

Ainsi, le document prévoit notamment l'embauche d'un comptable agréé de KPMG au taux horaire de 525 \$ et d'un ingénieur-conseil du Groupe Axor au taux horaire de 240 \$.

Le sommaire indique de plus que cette dépense sera assumée par l'agglomération.

Réclamation secrète

Des experts vont analyser les coûts reliés à l'annulation des compteurs d'eau eu égard à la réclamation de Dessau et Simard-Beaudry.

Le consortium, formé des firmes Dessau et Simard-Beaudry, réclame à la Ville 33 816 964 \$ à la suite de la résiliation du contrat de 350 M\$ en 2009.

La grande partie de cette somme, soit 28 M\$, est réclamée pour la valeur des travaux déjà exécutés.

Les frais d'avocats, de relations publiques et de consultants en réclamation représentent, quant à eux, 2,7 M\$.

Le point clause pénale représente

finalement un montant de 2,8 M\$.

Jusqu'à maintenant, GÉNIEau a toujours refusé que sa réclamation de plus de 1 000 pages soit rendue publique.

Puisque la direction du greffe de la Ville s'était montrée favorable à une demande d'accès à l'information de Projet Montréal, le consortium a effectué une demande de révision devant la Commission d'accès à l'information du Québec.

«Selon mon client, certains des documents contiennent des renseignements confidentiels, dit Pierre-Yves Beauchemin, porte-parole du consortium. On y retrouve des renseignements techniques et commerciaux qui pourraient permettre à un concurrent de bénéficier d'un avantage indu.»

Pour la deuxième opposition, il est déraisonnable de réclamer une aussi grosse somme d'argent sans permettre aux élus de consulter les documents justificatifs.

«Dans les circonstances, la Ville n'a d'autre choix que de refuser la réclamation», dit Alex Norris, responsable du dossier de la gouvernance à Projet Montréal.

«Chroniqueur judiciaire» de QMI ACCUSÉ DE TRAFIC DE DROGUE

Un ex-policier de Saint-Jérôme récemment recyclé en journaliste et «chroniqueur judiciaire» pour l'agence de presse québécoise QMI, Jean Beauvais, comparaitra la semaine prochaine au palais de justice de l'endroit pour répondre notamment d'accusations de trafic de drogue.

David Santerre

santerred@ruefrontenac.com

Le dépôt de cinq chefs d'accusation a été autorisé mardi matin au palais de justice de Saint-Jérôme contre Beauvais et son ex-conjointe, la Dre Gabriella Schulz.

La dénonciation contre l'ex-couple l'accuse d'avoir, entre le 9 janvier 2008 et le 4 janvier dernier, trafiqué des stupéfiants, fait usage de faux et de fraude.

La Dre Schulz est, quant à elle, accusée de fabrication de faux plutôt que d'usage de faux.

La Sûreté du Québec, qui a mené l'enquête et récemment arrêté les deux accusés, se fait très avare de détails sur cette affaire et sur qui étaient les clients du trafic de Beauvais.

suite en page 2

SABLES BITUMINEUX

Une facture salée

Pendant qu'à Montréal, au Congrès mondial de l'énergie, les dirigeants de grandes sociétés pétrolières et gazières viennent nous vanter les mérites de leur industrie, à l'autre bout du pays, l'Institut Pembina publie un rapport inquiétant sur les coûts potentiels de nettoyage des sites d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta.

UNE CHRONIQUE DE



MICHEL VAN DE WALLE

vandewalle@ruefrontenac.com

Bien sûr, les critiques soulèveront que cet organisme qui, de son aveu même, milite en faveur des énergies vertes et du développement durable

ne pourra produire que des constats dévastateurs pour l'industrie des sables bitumineux. Malgré ce biais, le document présente des données qui méritent qu'on s'y attarde.

Les chercheurs de l'Institut ont en effet calculé que l'exploitation des sables bitumineux, perçus par certains comme une panacée, risque à long terme de coûter extrêmement cher aux contribuables. Cher en frais de nettoyage et de remise à niveau des terres actuellement en exploitation, notamment autour de Fort McMurray, dans le nord de l'Alberta.

À leur avis, la facture pour le nettoyage des sites contaminés pourrait se situer quelque part entre 10 et 15 milliards de dollars. Or, notent-ils, le fonds créé par le gouvernement

de l'Alberta pour assurer la remise à niveau des terres n'a accumulé que 820 M\$ en une trentaine d'années auprès des entreprises. Celles-ci sont tenues de déposer des garanties (lettres de crédit, par exemple) auprès du ministère de l'Environnement au cas où, pour diverses raisons, elles feraient défaut de nettoyer les sites, une fois l'exploitation terminée.

Selon Pembina, il y a actuellement 68 574 hectares de terrains (l'équivalent de 686 kilomètres carrés) qui sont «perturbés» par les opérations des mines de sables bitumineux. Les effluents toxiques résultant de cette exploitation sont accumulés dans des lacs qui couvrent 170 kilomètres carrés. D'après les calculs faits à partir de données (partielles) du gouvernement et de l'industrie, il faudra dépenser entre 220 000 et 320 000 \$ pour nettoyer chaque hectare. D'où une facture de plus de 10 G\$, en dollars d'aujourd'hui, ce qui représenterait de 4 300 à 6 300 \$ pour chacun

des contribuables de l'Alberta, si l'industrie ne remplit pas ses obligations. Et la note risque d'atteindre de 17 à 33 G\$ d'ici à 2025, si la tendance actuelle se maintient.

Évidemment, cela ne signifie pas qu'ultimement, tout sera payé par les contribuables. Les entreprises, comme le signale d'ailleurs l'Institut Pembina, ont commencé à restaurer certains sites pour qu'ils retrouvent leur état antérieur (cela signifie une reforestation, le retour de la faune, une eau décontaminée, etc.). Mais pour le moment, ces efforts n'ont porté que sur une fraction du territoire, soit 65 kilomètres carrés. Le reste est toujours en exploitation.

Or, on sait très bien que certaines de ces entreprises actives dans les sables bitumineux un jour feront faillite, comme des compagnies minières l'ont fait autrefois, laissant les gouvernements avec la responsabilité de nettoyer les lieux avec l'argent du public.

L'Institut Pembina n'est pas le seul à s'inquiéter. Le vérificateur général de l'Alberta a lui aussi sonné l'alarme à quelques reprises au cours des dernières années, notant que la loi est mal appliquée et que les compagnies ont tendance à sous-estimer les coûts de nettoyage.

Au moment où, au Québec, on commence à s'interroger sur l'exploitation des gaz de schiste et ses conséquences sur l'environnement, la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, aurait avantage à jeter un coup d'œil sur cette étude au lieu de déclarer qu'elle ne veut pas «perdre (son) temps avec les Greenpeace de ce monde», comme elle l'a hautainement déclaré récemment à la revue *L'actualité*.

Si elle n'a pas le temps de lire tout le rapport de Pembina, il y a un résumé.

suite de la page 1

«Chroniqueur judiciaire» de QMI ACCUSÉ DE TRAFIC DE DROGUE

Les faux documents étaient-ils de fausses prescriptions permettant à Beauvais de se procurer des narcotiques pour en faire le trafic? Peut-être, mais là ne serait pas la seule possibilité, a-t-on appris de source policière.

Et au cours des deux années de

trafic, il y aurait eu une période au cours de laquelle les activités du duo étaient particulièrement intenses.

Jean Beauvais est un retraité de la Sûreté municipale de Saint-Jérôme. Depuis quelque temps, il signait des textes à saveur judi-

ciaire dans les journaux hebdomadaires de Québec de la région des Laurentides, notamment *L'Écho du Nord* à Saint-Jérôme.

Plusieurs de ses textes étaient également signés à titre de «chroniqueur judiciaire» pour l'agence QMI, la controversée agence de

presse mise sur pied par Québecor il y a plus d'un an et demi pour remplacer *La Presse Canadienne* dans les pages des médias de l'empire.

Le duo comparaitra au palais de justice de Saint-Jérôme le 22 septembre.

Michel Katz se dit victime de harcèlement du fédéral

Depuis des semaines, Michel Katz essaie de ne pas se noyer dans la paperasse et de sauver sa petite entreprise. Mais la frustration est grande pour ce résident de LaSalle qui se demande pourquoi le gouvernement fédéral lui met des bâtons dans les roues.

Valérie Dufour

dufourv@ruefrontenac.com

«Je ne gagne pas ma vie grassement, mais je suis capable de payer mon loyer et de me nourrir. On dirait que l'on veut me pousser à fermer mon commerce. On me pousse lentement vers le bien-être social», raconte l'homme qui souffre de troubles cognitifs.

M. Katz exploite une petite compagnie d'import-export de produits pour les plantes exotiques depuis 2003. Ses pépins administratifs ont débuté en janvier dernier quand le ministère de l'Agriculture a exigé qu'il remplisse un formulaire et qu'il débourse 250 \$ pour obtenir une certification pour importer de l'acide gibbérélique.

Coûts faramineux

«Je comprends qu'on doive obtenir une telle certification pour s'assurer que le produit n'est pas dangereux. Mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'on m'oblige à remplir le même formulaire et à verser le même montant chaque fois que j'importe ce produit. (...) Remplir les mêmes papiers 50 fois par an, c'est cher. Je n'ai pas les moyens de payer de 500 à 1 000 \$ par mois en frais d'administration», signale Michel Katz.

Ce qui ajoute à ses maux de tête, c'est qu'il a peur de ne pas pouvoir se trouver du boulot. «Je suis une personne handicapée en train de perdre mon commerce. Je n'ai pas la capacité de trouver du travail facilement parce que je ne comprends



Michel Katz essaie de ne pas se noyer dans la paperasse et de sauver sa petite entreprise.

PHOTO OLIVIER JEAN

pas l'information de la même façon que les autres. (...) Je souffre de difficulté d'apprentissage et d'une forme d'autisme», raconte l'homme de 55 ans.

L'acide gibbérélique est un produit qui stimule la croissance des végétaux. On peut également s'en servir pour faire germer des graines.

«Les régulateurs de croissance des plantes, tels que l'acide gibbérélique, qui sont présentés comme des suppléments sont réglementés par la Loi sur les engrais et son règlement d'application et doivent être enregistrés. La réglementation contribue à la protection des aliments, des animaux, des végétaux, des Canadiens et de l'environnement, tout en assurant la qualité des intrants agricoles vendus sur le marché canadien», a précisé l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) via un courriel envoyé à Rue Frontenac près d'une semaine après notre demande de renseignements.

Loi fédérale

L'organisme fédéral explique qu'il est responsable de l'application de cette loi. Le but visé par la réglementation est de s'assurer de la salubrité des engrais et suppléments améliorant la croissance des plantes et le rendement des cultures qui sont vendus au Canada, et aussi que ces produits sont efficaces et bien étiquetés «afin d'éviter toute fausse déclaration sur le marché contre le consommateur», ajoute l'ACIA.

L'Agence a refusé de commenter le cas bien spécifique de M. Katz «afin de protéger les renseignements commerciaux confidentiels» de ce dossier particulier. «Toutefois, l'ACIA a déjà offert son aide et continuera de collaborer avec l'importateur pour assurer la conformité des produits avec les exigences réglementaires», a-t-on cependant indiqué.

«Je comprendrais qu'on me demande de remplir des papiers pour avoir un permis d'importation de ce

produit, mais je ne comprends pas qu'on s'acharne sur moi de cette façon. C'est inefficace. J'appelle et j'envoie des courriels aux responsables de l'Agence, mais on me répond la même chose : Nous étudions le dossier. Mais ça fait neuf mois qu'ils étudient le dossier», s'indigne Michel Katz.

Dans sa quête, le citoyen a obtenu l'appui de la députée libérale de sa circonscription, Lise Zarac. Celle-ci a envoyé une lettre au ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, pour l'informer de la situation et lui demander d'intervenir.

«L'importation de ce type de produit est un domaine complexe. M. Katz se sent lésé par le système, et le dossier ne va pas assez vite pour lui. (...) On nous a dit que le dossier était à l'étude et que M. Katz allait obtenir une réponse ce mois-ci ou le mois prochain», a précisé Jean-Eudes Corbin, du bureau de la députée fédérale de LaSalle-Énard.



EN DIRECT ▶
sur votre iPhone ou votre iPod Touch
TÉLÉCHARGEZ notre application

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>



Van Houtte vendue à l'américaine Green Mountain Coffee Roasters

Le spécialiste montréalais du café, Van Houtte, passe aux mains de Green Mountain Coffee Roasters (GMCR), une société américaine basée au Vermont. La transaction, qui s'élève à 915 millions de dollars CA (ou environ 889 M\$ US), devrait être conclue d'ici à la fin de l'année.



**MARIE-EVE
FOURNIER**

fournierme@ruefrontenac.com

Green Mountain Coffee Roasters, dont les actions se sont roistées sur le NASDAQ (NASDAQ : GMCR), souhaite acquérir l'ensemble des actions de Van Houtte, le Fonds de solidarité FTQ (12,5 %) et 25 dirigeants de l'entreprise (12,5 %).

Littlejohn, une entreprise à capital de risque privée ayant son siège social à Greenwich, au Connecticut, était devenue l'actionnaire majoritaire de Van Houtte en juillet 2007 pour la somme de 600 M\$.

«Le Fonds de solidarité de la FTQ n'a pas le choix de vendre mais il pourrait demeurer actionnaire, a indiqué Gérard Geoffrion, président et chef de la direction de Van Houtte. Car Van Houtte demeurera une compagnie indépendante, à Montréal, qui pourrait avoir besoin de financement.»

Rien n'est impossible puisque la future structure financière de l'en-

treprise n'est pas encore complétée.

Mariage pour le long terme de deux cultures similaires

Gérard Geoffrion se dit «heureux» de travailler pour GMCR, une entreprise «qui partage la même culture que Van Houtte, celle d'offrir du café gourmet à sa clientèle». De plus, cette fois, la relation devrait être de plus longue durée. «En 2007, quand on a été acquis, je savais qu'on allait être vendus (dans 3 à 5 ans). Cette fois, je fais partie d'une entreprise de café et je sais que c'est pour le long terme.»

Le dirigeant ne tarit pas d'éloges envers son nouveau «patron». «Green Mountain, ça fait 12 trimestres consécutifs qu'elle a plus de 60 % de croissance des ventes. Sa stratégie, c'est de faire croître rapidement la compagnie», relate-t-il.

GMCR s'attend pour sa part à ce que le renforcement de sa présence en sol canadien donne «une impulsion» à son expansion géographique en Amérique du Nord. Selon M. Geoffrion, il est possible que GMCR vende certains de ses produits K-Cups (dosettes pour cafetières Keurigs) au Canada.

Littlejohn estime que Van Houtte et GMCR «présentent des éléments de complémentarité», tant sur les plans de «l'expertise que de la répartition géographique». Rappelons que GMCR, propriétaire de Keurig – une société qui commercialise des cafetières fonctionnant avec des dosettes –, est partenaire de Van Houtte depuis que l'entreprise a obtenu une licence Keurig en 2001.

«Nous avons confiance que l'entreprise et ses marques renommées comme Van Houtte, Brûlerie St. Denis, Les Cafés Orient Express Coffee et Brûlerie Mont Royal seront une belle addition à GMCR et à sa famille

de cafés gourmets», a affirmé Lawrence J. Blanford, président et chef de la direction de GMCR.

Une fois la transaction complétée, GMCR compte procéder à une analyse stratégique de son réseau de pause-café dans les entreprises des États-Unis (Filterfresh) et de son réseau existant de distributeurs indépendants autorisés Keurig à travers les États-Unis. La vente de cette division pourrait même être envisagée, a-t-on précisé.

Le chiffre d'affaires de Van Houtte, au cours des 12 derniers mois, s'est chiffré à 445 M\$ CA. L'entreprise compte 1 700 employés au Canada et aux États-Unis. Le chiffre d'affaires de GMCR dépasse le milliard de dollars.



Le chiffre d'affaires annuel de Van Houtte s'élève à 445 M\$ CA.
PHOTO D'ARCHIVES

LAFLEUR RACCROCHE SES PATINS... **POUR DE BON !**

«C'est la troisième fois que j'annonce ma retraite et je vous jure que c'est la dernière!» C'est avec cette boutade que le légendaire et unique Guy Lafleur a annoncé mardi les grandes lignes de sa tournée d'adieu qui commencera le 29 octobre à Sherbrooke pour se terminer le 12 décembre dans son village natal de Thurso.



PIERRE DUROCHER

durocherp@ruefrontenac.com

Celui qu'on surnommait le Démon blond à ses belles années avec le Canadien a décidé de raccrocher ses patins pour de bon. Fini, les tournées à travers le pays avec les anciens joueurs de la Ligue nationale. Ce sera le chant du cygne pour notre «Flower» national.

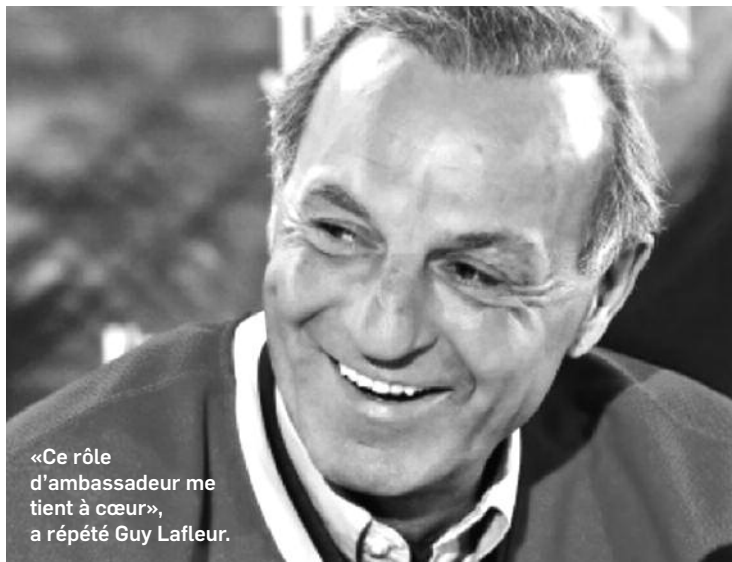
«Je vais avoir 59 ans le 20 septembre mais au lendemain d'un match de hockey, j'ai parfois l'impression d'en avoir 75!», a lancé Lafleur en grimaçant.

«Je commence à avoir mal au dos et je trouve cela difficile de voyager quatre ou cinq jours par semaine. Je manque de temps pour m'occuper des opérations de mon restaurant (Le Bleu Blanc Rouge) à Rosemère, a-t-il expliqué. J'ai aussi besoin de passer plus de temps auprès de ma famille.»

Un nouveau contrat d'ambassadeur, c'est pour bientôt

Avant de poursuivre avec les faits saillants de cette tournée d'adieu, mentionnons que Lafleur se dit confiant de pouvoir signer très bientôt un nouveau contrat le liant avec le Canadien dans un rôle d'ambassadeur.

«La dernière entente de cinq ans



«Ce rôle d'ambassadeur me tient à cœur», a répété Guy Lafleur.

PHOTO LUC LAFORCE

s'est terminée le 31 août, et les négociations vont bon train pour la renouveler, a-t-il confié. Mon conseiller, René Angélil, a déjà rencontré Pierre Boivin et Geoff Molson au cours de la journée de lundi. Ces derniers sont actuellement retenus à New York pour une réunion, mais à leur retour, j'ai bon espoir qu'on pourra trouver un terrain d'entente. Les négociations se déroulent dans l'harmonie. Je devrais avoir des nouvelles dans les prochains jours.»

Lafleur est un ambassadeur hors pair pour le Canadien, même s'il ne se gêne pas parfois pour critiquer l'équipe. Le Tricolore lui versait 175 000 \$ par an pour jouer ce rôle. On raconte, entre les branches, qu'il espère obtenir une augmentation de 100 000 \$ par année.

«Ce rôle d'ambassadeur me tient à cœur, a-t-il insisté pour dire. Ça me permet de rester en contact avec le public. Vous savez, j'ai toujours été proche des amateurs de hockey. Je ne change pas en vieillissant.»

Interrogé à savoir si Geoff Molson insistera pour qu'il fasse attention et qu'il mesure bien la portée des propos qu'il peut tenir devant les médias, Lafleur a répondu : «J'ai toujours dit ce que je pensais. Le Canadien ne cherche pas à me museler. Je ne critique pas l'équipe pour le plaisir de le faire, mais bien pour aider l'organisation à aller de l'avant.»

Il ne se dit pas agacé par le fait

qu'il y ait actuellement une faible représentation de joueurs francophones avec le Tricolore. «Ça me déplaît quand l'équipe ne gagne pas mais elle a atteint la ronde demi-finale le printemps dernier, a-t-il rappelé. Je suis persuadé que Geoff Molson est sensibilisé à l'importance de miser sur de bons joueurs francophones à Montréal et que l'équipe portera une attention spéciale à nos joueurs juniors.»

Des matchs bien particuliers

La tournée d'adieu de Lafleur en compagnie des Anciens Canadiens en sera une de sept rencontres, en plus de celle qui est prévue à Thurso. Il foulera donc la glace du Palais des sports de Sherbrooke le 29 octobre; il sera à Drummondville le lendemain et à Shawinigan le 31 octobre. Puis, il visitera pour la dernière fois les gens de Chicoutimi le 5 novembre, avant de se rendre à Rimouski le 6.

Le match du 14 novembre au Colisée de Québec sera particulier parce que Lafleur revêtra alors les chandails du Canadien, des Nordiques et des Rangers, les trois équipes avec lesquelles il a évolué au cours de sa glorieuse carrière.

«Je vais changer de chandail à chaque période, a-t-il expliqué. De cette façon, je suis certain de sortir gagnant de ce match!»

La tournée se poursuivra le 5 décembre au Centre Bell où les Anciens Canadiens se mesureront à

une équipe formée de membres du Panthéon du hockey. Marcel Dionne et Gilbert Perreault seront de la partie, eux qui entouraient d'ailleurs Lafleur lors de la conférence de presse de mardi. On retrouvera aussi des joueurs comme Pat LaFontaine, Luc Robitaille, Brian Leetch et Michel Goulet.

Les billets pour ce dernier tour de piste de Lafleur seront mis en vente à compter du 18 septembre aux guichets du Centre Bell ou encore sur le site www.evenko.ca.

Là où tout a commencé...

Lafleur participera à un tout dernier match le 12 décembre au petit aréna de Thurso, là où il a fait ses premiers pas.

«Ça va sûrement être très émouvant, a-t-il dit. Il n'y a de la place que pour 300 personnes dans les gradins, mais je tenais à terminer cette tournée d'adieu à l'endroit où tout a commencé pour moi.»

Lafleur gardera toujours de très bons souvenirs de ces amusantes rencontres mettant en vedette des anciens joueurs de la LNH.

«L'esprit de camaraderie va sûrement me manquer. Il y a eu plusieurs moments magiques, comme ces rencontres qu'on allait disputer dans des régions fort éloignées, a-t-il relaté. Je me souviens que le petit avion de 12 passagers devait se poser sur des lacs gelés et que les gens ne s'attendaient pas à nous voir jouer au hockey dans ces petits arénas où il fallait parfois enfileur un bas sur notre tête, tellement il faisait froid!»

«Je pourrai dire que j'ai visité le Canada d'un bout à l'autre, a poursuivi Lafleur. Maintenant, le temps est venu de tirer ma révérence. Après tout, ça fait 54 ans que je patine. C'est assez.»

• EN QUELQUES LIGNES : En plus de Dionne et de Perreault, qui ont déjà été des coéquipiers de Lafleur avec la formation nationale au tournoi de la coupe Canada, quatre anciens membres du Canadien, Dickie Moore, Rick Green, Pierre Bouchard et Réjean Houle, s'étaient déplacés pour cette conférence de presse... Michel Bergeron et Dave Pichette arboraient fièrement les couleurs des Nordiques à la table d'honneur.

PACIORETTY ET MAXWELL DEVRONT REDOUBLER D'ARDEUR

Pour la majorité des 31 joueurs présents à Brossard, le camp des recrues est synonyme d'espoir. Pour plusieurs, c'est une porte sur une carrière professionnelle qui s'ouvre. Cependant, au cours de l'été, trois d'entre eux ont vu leur position reculer sur l'échiquier du Canadien.



JONATHAN BERNIER

bernierj@ruefrontenac.com

L'embauche des joueurs autonomes Dustin Boyd et Jeff Halpern de même que l'acquisition de Lars Eller (en compagnie d'Ian Schultz) en retour de Jaroslav Halak n'annoncent rien de bon pour Max Pacioretty et Ben Maxwell.

Âgé de 24 ans, Boyd a déjà deux saisons complètes derrière la cravate. Ses 210 matchs dans le circuit Bettman lui assurent pratiquement un poste sur le troisième ou le quatrième trio du Canadien. Avec tout le tollé provoqué par la transaction de Jaroslav Halak, il est assuré que Jacques Martin donnera à Eller toutes les chances nécessaires de se faire valoir. Quant à Halpern, il viendra alléger la tâche de Maxim Lapierre qui, jusque-là, était le seul centre droitier de l'équipe.

Gardant en tête l'objectif de se tailler un poste parmi les six premiers attaquants, Pacioretty est loin de se laisser décourager par ces quelques mouvements de personnel.

«Pour atteindre mon but, je sais que je devrai déloger quelqu'un d'autre. Ce n'est rien de nouveau. Année après année, des joueurs réussissent à voler le poste d'un autre, alors que d'autres le perdent au profit d'un plus jeune», a-t-il indiqué.

Prêt à affronter l'adversité

D'ailleurs, Pacioretty n'a pas chômé au cours de l'été. Une saison estivale qu'il a trouvée très longue. Insatisfait de sa dernière campagne, l'attaquant de 21 ans s'est livré à un entraînement rigoureux. Ce qui lui a permis d'ajouter 10 livres à sa

charpente, en plus de brûler quelques onces de graisse.

«Je me sens beaucoup plus léger. Ce sera un avantage pour moi. Car même si je suis plus lourd, j'ai gardé la même vitesse», a expliqué cet ancien choix de premier tour.

S'il a travaillé à améliorer son physique, Pacioretty n'a pas oublié l'aspect mental. De ce côté, l'Américain raconte que sa rétrogradation à Ha-

rappels après la date limite des transactions, le Canadien s'est vu dans l'obligation de garder Maxwell (déjà le quatrième joueur rappelé) jusqu'à la fin de la saison, le condamnant ainsi à ne toucher la glace que durant les entraînements.

«Premièrement, être incapable de marquer m'a beaucoup frustré puisque j'ai l'habitude de connaître ma part de succès offensifs. En

jusqu'en novembre, on affiche complet. P.K. Subban obtiendra une promotion dès le début de la saison, alors que Alexandre Picard, acquis sur le marché des joueurs autonomes, devrait compléter les rangs. Cela laisse peu d'espoir à Yannick Weber, que plusieurs comparaient pourtant à Mark Streit il y a à peine quelques années.

«J'accepte tout ça. C'est normal, c'est la Ligue nationale. Tout le monde doit se battre pour son poste, a déclaré celui qui aurait rejoint le grand club en finale de la coupe Stanley si celui-ci ne s'était pas incliné devant les Flyers de Philadelphie. Les saisons sont longues. En cours de route, des changements surviennent, et des joueurs se blessent. On ne sait jamais. L'important pour moi, c'est de bien jouer et de démontrer que je suis prêt pour la Ligue nationale.»

Pour ce faire, il est important d'être le plus complet possible. Considéré à la base comme un défenseur offensif, Weber explique qu'il a beaucoup amélioré l'aspect défensif de son jeu. Particulièrement au cours de la dernière campagne.

«J'ai un bon tir, j'ai un bon coup de patin et je suis en mesure d'appuyer l'attaque. Je voulais également être fiable défensivement. Je crois y être parvenu grâce au travail de Guy Boucher», a souligné celui qui complète la dernière année d'un contrat de trois ans.

Markov en uniforme

Bonne nouvelle pour ceux qui attendent leur tour, l'infirmier compte déjà trois patients. Lars Eller et Andrew Conboy, blessés au bas du corps, et Hunter Bishop, incommodé par une blessure au haut du corps. Le cas de chacun sera réévalué quotidiennement. Dans le cas de Bishop, il y a fort à parier que la solide mise en échec distribuée par Subban lors du match simulé de lundi soit la source du problème.

Par ailleurs, pendant que les recrues s'adonnaient à des exercices d'habileté, une vingtaine de vétérans ont tenu une légère séance d'entraînement sur la glace voisine. Question de nourrir la machine à rumeurs, c'est Josh Gorges qui donnait les indications à ses coéquipiers.

Enfin, Markov a sauté sur la patinoire pendant quelques minutes en milieu d'après-midi. Il a effectué quelques exercices en compagnie du thérapeute Graham Rynbend. Lars Eller était également du groupe.



Max Pacioretty ne devra pas perdre l'équilibre trop souvent s'il veut se tailler un poste permanent avec le Canadien. PHOTO D'ARCHIVES BENOIT PELOSSE

milton à la fin du mois de janvier l'a considérablement fait grandir entre les deux oreilles.

«C'est à ce moment que j'ai réalisé qu'on ne pouvait jamais rien tenir pour acquis. Ce séjour à Hamilton m'a également permis de reprendre confiance en mes moyens. Grâce à cela, aujourd'hui, je me sens plus solide mentalement. Je suis prêt à affronter l'adversité. Même si je connais un mauvais match, je sais que je peux rebondir dès le suivant», a mentionné celui qui se dit complètement remis de la blessure à l'épaule qui l'a suivi une bonne partie de l'hiver.

Une situation étrange

Pendant que Pacioretty prenait la route de Hamilton, Ben Maxwell faisait le chemin inverse. En 13 rencontres avec le Canadien, le centre de 22 ans n'est pas parvenu à inscrire un seul point. En plus de ne pas être en mesure de faire scintiller la lumière rouge, il a été victime d'une particularité de la convention collective.

Ne pouvant effectuer plus de cinq

contrepartie, c'est difficile de parvenir à maintenir le rythme lorsque tu ne joues pas beaucoup. Le bon côté dans tout ça, c'est que, même si la situation était étrange, j'ai beaucoup appris en demeurant ici. Ça m'a motivé à devenir meilleur», a-t-il souligné.

Cependant, l'apprentissage ne semble pas s'être déroulé au rythme souhaité par l'état-major du Canadien. Tant et si bien que le directeur général Pierre Gauthier a dû trouver ailleurs les éléments pour boucher les trous.

«Je m'attendais à ce que le Canadien aille chercher du renfort ailleurs. Nous sommes quelques-uns à avoir été rappelés l'an dernier pour disputer quelques matchs. Nous n'avons pas été en mesure de prouver que nous étions prêts pour la LNH. Voilà mon objectif pour la prochaine saison», a admis Maxwell.

Corsé à la ligne bleue

La situation n'est pas plus rose pour les jeunes défenseurs de l'organisation. Même avec Andrei Markov vraisemblablement absent

ProTour à Québec :

« L'UN DES PLUS BEAUX PARCOURS D'UNE COURSE D'UN JOUR DANS LE MONDE »

La conception du parcours d'une course cycliste représente les assises même de l'épreuve. Les personnes responsables doivent tenir compte de sa longueur, de son relief, de ses difficultés techniques. Et, point important à ne pas négliger, le circuit doit être intéressant pour les spectateurs.



Quand on élabore un parcours dans un décor aussi enchanteur que le Vieux-Québec, toutes les particularités sont réunies. Elles n'attendent qu'à être assemblées pour procurer aux cyclistes un défi à la hauteur de leur talent.

Dans un site aussi séduisant, l'épreuve de Québec s'est présentée comme une femme parée de ses plus beaux atours.

Comme la plus belle des robes peut faire ressortir les attributs féminins, les images de la Vieille Capitale retransmises dans 60 pays ont fait découvrir son exceptionnelle beauté. Si on y ajoute une foule enthousiaste et nombreuse massée tout le long du parcours, on se retrouve avec des images à couper le souffle.

La lourde tâche d'habiller cette splendeur et de concevoir le circuit du Grand Prix de Québec pour qu'il soit digne d'une course ProTour a été confiée à un comité d'experts. Parmi eux, le directeur sportif des Grands Prix de Québec et de Montréal, l'ex-cycliste français Charly Mottet, et le directeur

général de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), Louis Barbeau.

Les concepteurs ne partaient pas d'une page blanche car on y avait déjà présenté la course Trans Canada en 1999, en plus d'accueillir des étapes du Tour de Beauce depuis quelques années.

«Premièrement, on devait concevoir un circuit assez court qui respecte les règles de l'UCI, a déclaré Mottet. Deuxièmement, on tenait absolument à ce que les cyclistes visitent le plus possible le Vieux-Québec et que l'arrivée ait lieu à la haute ville.»

L'un des plus beaux parcours

Barbeau, qui connaît bien les rues de Québec car le Tour de Beauce y fait une halte, tenait lui aussi à exploiter davantage le décor de la haute ville.

«On a travaillé de concert avec la Ville afin de mettre encore plus en valeur le Vieux-Québec, a déclaré Barbeau. Québec est unique, c'est certainement l'un des plus beaux parcours d'une course d'un jour dans le monde.»

Selon Barbeau, si Québec veut présenter un jour les championnats du monde, il n'y aura que quelques modifications mineures à faire.

«Il faudrait prolonger la boucle à 18 km (N.D.L.R. : le circuit ProTour était de 12,6 km) car une course de championnat du monde totalise entre 230 et 240 km», a indiqué le directeur général de la FQSC.

Comme on l'a écrit, les parcours de Québec et de Montréal étaient fort différents et demandaient des qualités particulières.

«Il fallait être très fort pour l'emporter à Québec. À Montréal, les bosses sont plus roulantes, il n'y a pas de coups de cul comme on dit dans notre langage, il n'y pas de rupture dans les pentes, alors qu'à Québec, il y avait beaucoup de relances», a expliqué Mottet.

Ce dernier s'est fait dire par les coureurs du peloton que le circuit de Québec présentait une seule faiblesse. «Ils auraient aimé un peu



Une vue exceptionnelle des coureurs sous la porte Saint-Louis à Québec.

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

plus de largeur sur la rue du Marché-Champlain et sur la rue Dalhousie avant d'entreprendre la montée de la côte de la Montagne», a-t-il admis.

Lettres de noblesse

Si Mottet proposait la conception des circuits en collaboration avec Barbeau, tous deux soutenus par les directeurs technique et logistique des deux épreuves ProTour disputées au Québec, Bernard Arsenaud et Mario Blain, le tout devait être approuvé par le Québécois Pierre Hutsebaut, délégué technique de l'UCI.

Le parcours de Montréal n'a certes pas le cachet de Québec, mais il est également très beau avec les incontournables montées de la Polytechnique et de la voie Camilien-Houde.

«C'est rare qu'on retrouve une montagne en plein cœur d'une ville, a fait remarquer Barbeau. Quand

les gens de l'UCI en ont pris connaissance, ils l'ont rapidement validé.»

Il faut dire que le circuit montréalais avait déjà gagné ses lettres de noblesse car à quelques variantes près, c'est le même parcours qui avait été utilisé lors de la présentation des championnats du monde en 1974, des Jeux olympiques en 1976, des Grands Prix d'Amérique de 1988 à 1992 et de la Trans Canada en 1999.

Enfin, pour la télédiffusion mondiale des deux Grands Prix québécois, il y avait pas moins de 15 caméras dissimulées le long des deux parcours, soit dix caméras fixes, quatre sur des motos et une à bord de l'hélicoptère.

Les deux personnages responsables des magnifiques images retransmises à travers le monde étaient Michel Quidoz, producteur délégué, et Jean-Maurice Ooghe, réalisateur du Tour de France.



Une télé, mais... tous les MATCHS !



PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

C'est la période de l'année où les amateurs de sports, dotés ou non de qualités athlétiques, sont condamnés à faire la «split». Ou un triple axel les patins en moins, heureusement.

Le buffet sportif est copieux: le début des camps d'entraînement au hockey, les premiers matchs de la NFL et le dernier droit des courses au championnat au baseball, sans compter Louis Leblanc, une bonne raison pour faire un saut à Verdun.

Tout le monde connaît un ou deux maniaques de sport. Maniaque au point de vouloir tout voir. Maniaque au point de regarder deux télé à la fois, parfois trois. J'en connais un.

Appelons-le la taupe volante. Il a deux télé, mais l'une d'elle est réservée à madame qui préfère Éric Salvail à Tom Brady. Difficile à comprendre, mais bon. La taupe volante a donc une télé pour regarder toutes les parties de la NFL présentées le dimanche. Grosse commande, en effet.

Quelle est la stratégie de la taupe volante? Le zapping? Ça ne suffit pas. Notre taupe préférée enregistre tous les matchs. Vous avez bien lu. Tous les matchs qu'il visionne ensuite religieusement. Faut vraiment aimer le football, messieurs, dames. Or la taupe volante garde aussi

un œil sur le baseball et le hockey. Il voit tout.

Je nomme donc la taupe volante sportif de salon par excellence. Si vous connaissez un meilleur candidat, ne vous gênez surtout pas. Faites-le moi savoir. En attendant, la taupe volante ne sera pas facile à battre!

Sans parachute

Là-dessus, on change de poste. «Nous restons très humbles dans nos attentes», a notamment déclaré Pierre Gauthier lors du lancement du camp des recrues du Canadien, lundi. Plus prudent que ça, tu sautes de ton balcon d'une hauteur de huit pieds en parachute.

Le Canadien, comme à tous les ans, présente une équipe respectable qui sera capable du meilleur comme du pire. Personnellement, j'ai hâte de revoir PK Subban. En voilà un qui m'allume. Or ce n'est pas tous les jours que le Canadien nous propose une recrue aussi douée.

J'espère seulement qu'on le laissera s'exprimer librement. Subban est à la fois créatif et audacieux. Il n'a rien d'un robot. Il ose, il aime transporter la rondelle. Qu'on le laisse jouer à sa façon. Il n'a pas besoin de parachute celui-là.

Rose a purgé sa peine

Cela dit, on change de poste à nouveau. En fin de semaine dernière, les Reds de Cincinnati ont

souligné le 25^e anniversaire du record de coups sûrs établi par Pete Rose, qui a délogé le célèbre Ty Cobb du sommet de la pyramide. Un record prestigieux s'il en fut, un record qui, il y a 40 ou 50 ans, semblait aussi inattaquable que celui des 714 circuits du légendaire Babe Ruth.

Rose a été applaudi à tout rompre. Quelques-uns de ses ex-coéquipiers étaient sur place, dont Tony Perez et George Foster. Toujours sous le coup d'une suspension à vie pour avoir parié sur des matchs alors qu'il était joueur et ensuite gérant, Rose pour la X^e fois a fait son acte de contrition.

«J'ai manqué de respect envers mon sport, a-t-il dit. Et quand tu manques de respect envers ton sport, tu manques également de respect envers tes coéquipiers et ta famille.»

À mes yeux, Rose a purgé sa peine. Le moment est venu de tourner la page. S'il a posé des gestes répréhensibles, il a également aidé à populariser son sport. À une certaine époque, Rose était l'ambassadeur numéro un du baseball. Un de mes petits plaisirs dans la vie était de parler baseball avec Rose, un passionné.

Je ne cherche pas à minimiser ses écarts; je dis simplement qu'il a payé chèrement sa dette. Par la porte d'en avant ou par la fenêtre, Rose mérite de faire son entrée au Panthéon. *Enough is enough.*